Nations Unies S/PRST/2007/35



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 octobre 2007
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5752e séance, le 2 octobre 2007, la question intitulée « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité a entendu, le 1er octobre, un exposé sur la récente attaque subie par des soldats de la paix de l'Union africaine à Haskanita (Darfour-Sud) au Soudan, qui aurait été perpétrée par un groupe rebelle. Le Conseil condamne cette attaque meurtrière et exige que tout soit fait pour en identifier les auteurs et les traduire en justice.

Le Conseil déplore les pertes en vies humaines et les blessures causées par cette attaque et exprime sa sympathie aux gouvernements, aux familles et aux collègues des morts et des blessés.

Le Conseil réaffirme son appui à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), loue le dévouement de son personnel et exprime sa gratitude aux pays qui lui fournissent des contingents.

Le Conseil rappelle qu'il a exigé, dans sa résolution 1769 (2007), que toutes les parties cessent immédiatement les hostilités et les attaques contre la MUAS, les civils et les organismes humanitaires. Il insiste pour que toutes les parties au Soudan se conforment à cette exigence et coopèrent sans réserve au déploiement des dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé des Nations Unies à la MUAS, ainsi qu'avec la MINUAD.

Le Conseil déplore que cette attaque ait eu lieu à la veille des pourparlers de paix qui s'ouvriront le 27 octobre à Tripoli sous la présidence de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine. Il souligne que toute tentative pour remettre en cause le processus de paix est inacceptable. »

07-52475 (F) 021007 021007